MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Première séance – Mardi 5 juin 2001, à 17 h

Présidence de M. Bernard Paillard, président sortant, puis de M. Pierre Losio, nouveau président élu

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *Mme Fatiha Eberle, MM. Jean-Marie Hainaut, André Kaplun, Guy Mettan, Jean-Pierre Oberholzer, Mme Evelyne Strubin* et *M. Christian Zaugg.*

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare,* maire, *M. André Hediger,* vice-président, *MM. Christian Ferrazino, Pierre Muller* et *Alain Vaissade,* conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 23 mai 2001, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 5 juin et mercredi 6 juin 2001, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Manuel Tornare, maire. Monsieur le président, chers collègues du Conseil administratif, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, chers amis, nous vivons à Genève dans un cadre naturel magnifique. Nous héritons d'une histoire qui a fait de notre ville une terre d'asile et une cité à l'esprit d'ouverture et de tolérance désormais traditionnelles. A l'aube du troisième millénaire, nous voici confrontés à l'expérience enrichissante d'une société multiculturelle.

Le Conseil administratif entend s'appuyer sur vous, conseillères et conseillers municipaux, pour instaurer un équilibre dynamique entre cette ville ouverte sur le monde et une ville profondément ancrée dans ses spécificités locales. Le maire sera tout particulièrement actif pour gérer cette dualité. Dans ce contexte, je vois un maire de Genève en train d'abattre des murs, de construire des ponts et de tisser des réseaux.

Il y a un peu plus de dix ans, alors que j'occupais, Monsieur le président, la place que vous occupez encore pour quelques instants, je dénonçais le manque d'ambition et l'incapacité de décision du Conseil administratif de l'époque. Me voilà donc au charbon. Je sais que d'aucuns m'attendent au contour. Je ne vais pas vous infliger une étude comparée, mais le constat est évident: en dix ans, les choses ont bougé à Genève et dans le monde. Tant mieux.

Avec mon collègue Christian Ferrazino, nous nous sommes rendus récemment à Porto Alegre. Cette rencontre a jeté les bases d'une réflexion qui place l'homme, son bien-être et son environnement au cœur de toute action politique. Voilà pour le discours. Mais la réalité était aussi au rendez-vous de Porto Alegre, dans les milliers de participants à cette réunion, représentants d'associations, délégués ou simples citoyens.

Je vous pose donc une question: n'est-ce pas le même message que nous avons entendu, à Genève, du côté de Saint-Jean? Pour tenter de répondre avec vous à cette question, je vais poser quelques principes – rassurez-vous, cela sera bref – qui vont guider l'action municipale durant les prochains mois, avec le consentement de mes collègues du Conseil administratif. Premier principe, la ville doit être pensée et aménagée selon les principes du développement durable. Le Conseil administratif s'est fait le porte-parole de cette ambition pour Genève dans les enceintes internationales. Et ce message, en quelques mois, est devenu crédible. Tout récemment d'ailleurs, le Conseil administratif a engagé une déléguée à l'Agenda 21 pour marquer sa volonté concrète de sensibiliser les services et les fournisseurs de l'administration municipale, ainsi que la population locale, à l'impérieuse nécessité du développement durable.

Deuxième principe, le développement économique et social ne doit pas être usurpé par quelques-uns. Là encore, le Conseil administratif a mis en place toutes sortes de facilités pour accueillir dans notre ville des entreprises, notamment actives dans le domaine de la nouvelle économie. Dans le même temps, nous avons pris toutes les mesures utiles pour que les personnes qui restent en marge de ces nouvelles donnes économiques – je pense en particulier aux personnes âgées et aux familles monoparentales – soient mieux soutenues. C'est dans cet esprit que les allocations du Service social de la Ville de Genève, grâce à vous, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ont été sensiblement améliorées.

Troisième principe, les nouvelles technologies doivent être au service du plus grand nombre de citoyens. La Ville de Genève a, certes, développé un site internet qui figure parmi les mieux cotés des villes suisses. Mais nous n'avons pas tout misé sur les jeunes loups des technologies de l'information. Pour les personnes âgées qui désirent rester en phase avec le troisième millénaire, la Ville de Genève a ouvert à la rue du Beulet, vous le savez, un espace où les aînés apprennent à se familiariser avec les nouvelles technologies. C'est l'Espace Emma-Louise-Zell, et c'est un franc succès.

Quatrième principe, il convient de développer l'offre du service public de proximité tout en proposant au débat public l'aménagement d'équipements d'infrastructures sportives ou culturelles à l'échelle régionale. Dans le domaine des transports et de la circulation, l'accent a été mis sur la concertation dans les quartiers. De même, nous sommes en train de mettre sur pied une politique de la jeunesse qui sera un maillon d'une véritable politique sociale de la Ville de Genève.

Cinquième principe, nous entendons promouvoir une politique de coopération digne de la réputation de la Ville de Genève. Un effort important a déjà été fait, puisque la Ville a augmenté sa contribution. Pour l'an prochain, c'est un million supplémentaire qui va être inscrit au budget, nous comptons sur vous pour l'approuver. Cet argent servira à poursuivre la politique actuelle de soutien aux associations genevoises, qui travaillent en partenariat avec des interlocuteurs locaux. Mais, et c'est une nouveauté, cet argent servira tout spécialement à la coopération décentralisée de ville à ville. Une importante réunion se déroulera d'ailleurs le 21 juin prochain à ce sujet au Palais de l'Athénée, à la salle des Abeilles.

Voilà pour les principes. Cette participation de la Ville de Genève à des projets de coopération au plan international et son engagement, ici et maintenant, à la rencontre de ses habitants les plus démunis illustrent de manière exemplaire ce programme de la mairie; un programme qui se veut ambitieux dans les murs de la cité pour mieux assurer le rayonnement de Genève dans le monde.

A Porto Alegre, nous avons vu une société civile active. A Genève, la mobilisation de tout un quartier luttant contre les fermetures successives de nombreux commerces, puis de l'office de poste a montré que les habitants sont capables de se battre pour défendre le service public de proximité. Dans l'affaire de Saint-Jean, comme vous, j'ai été choqué par l'attitude des autorités fédérales et, je puis le dire, par leur mépris pour les habitants des zones périphériques, pour les plus démunis et les plus âgés. Je me suis donc engagé totalement, et dès le début, dans ce combat qui restera le symbole d'un mouvement tenace qui a fait plié un Goliath national fédéral.

La démagogie eût été de promettre et de ne pas tenir sur la durée, jusqu'au bout, au côté du remarquable comité citoyen de Saint-Jean, et je salue à la tribune du public Mme Meng. Ceux qui parlent un peu trop facilement de récupération oublient que l'indifférence à l'égard du citoyen, l'uniformisation de la culture sont des attitudes qui ne peuvent que générer un sentiment d'impuissance et toutes sortes de violence. Sachons donc retenir les leçons de l'histoire. Ne nous étonnons pas des débordements d'une partie de la population qui utilise cette violence comme seul moyen pour faire entendre sa voix. La concertation est devenue un slogan; nous voulons en faire un outil de politique au quotidien. Pour cela, nous allons développer des contacts avec le personnel de l'administration municipale: les cadres, la commission du personnel et les syndicats. Des réunions régulières vont être agendées pour mobiliser, informer, écouter ces hommes et ces femmes qui sont les partenaires privilégiés de notre municipalité.

Des décisions d'un autre temps – l'engagement de personnel avec un statut de temporaire – vont donc être revues, conformément aux engagements pris par le Conseil administratif. Nous avons besoin, pour mener à bien notre action, d'un personnel efficace, motivé et responsable.

De plus, pour affirmer la tradition de Genève et lui donner un nouvel élan vers la modernité, pour assumer clairement son rôle dans l'environnement régional et international, nous allons continuer à développer des rapports plus étroits avec la population. Les échanges d'idées, suggestions de toutes sortes ainsi que les critiques constructives sont les bienvenues. En tant que magistrat délégué aux affaires sociales, j'ai ouvert mon bureau le samedi matin aux citoyennes et aux citoyens. J'ai beaucoup appris de ces rencontres matinales, même si certains les ont critiquées et, en tant que maire de la Ville de Genève, je reste marqué par la même philosophie de proximité.

Ce genre d'action vise avant tout à développer la visibilité et la transparence de notre Ville. Oui, j'ai une certaine ambition pour la Ville de Genève, et surtout je voudrais faire partager cette ambition, car seul je ne peux rien. A cet égard, les actions fortes et symboliques, comme celle de la poste de

Saint-Jean, mais aussi la journée sans voitures ou l'engagement d'un ou d'une délégué/e à l'égalité des droits sont très importantes pour faire passer nos convictions.

Faire un effort au plan international, sans oublier la pauvreté locale, ici, ai-je dit. Là encore, il y a bien des idées reçues à balayer. Nous allons en effet développer des contacts dans le monde international, car Genève a besoin d'ambassadeurs sur la scène internationale. Pas pour pavaner avec les mondains, mais pour jouer le rôle que de nombreux peuples opprimés, de nombreuses associations attendent de nous. A chacun de nos déplacements à l'étranger, nous entendons cet appel. Sinon, la réputation de Genève sur la scène internationale risque de se recroqueviller et de devenir une coquille vide. Le Conseil administratif entend donc se doter des moyens efficaces pour cela.

Nous ne craignons pas de multiplier nos contacts avec les multinationales quand elles ne rejettent pas leurs responsabilités sociales, à l'image du partenariat que la Ville de Genève a conclu pour l'élargissement de l'offre en matière de petite enfance. Mais nous allons aussi marquer notre attachement au monde des organisations non gouvernementales, qui enrichissent le tissu social genevois. Sans oublier les grandes enceintes internationales qui trouveront toujours un accueil très réceptif à toute tentative de relancer, par exemple, le dialogue entre les communautés juives et arabes.

C'est cela Genève: une ville qui ouvre ses cimetières aux rites des grandes religions présentes dans la cité; et, en même temps, une ville qui donne des droits supplémentaires aux chrétiens et aux athées, qui peuvent bénéficier de concessions plus longues, ces dernières ont été augmentées de vingt à trente-trois ans, comme vous le savez.

Aujourd'hui, les administrations d'une ville comme la nôtre sont appelées à faire face à deux défis: affirmer leur identité locale et s'intégrer à la réalité de la globalisation. Ces deux défis ne sauraient se satisfaire d'une administration relâchée et d'autorités attentistes. L'alliance des modernités – culturelles, sociales, démocratiques, économiques – est bien l'alternative à l'image dépassée d'une identité, usurpée pour couvrir les profits sans scrupules de certains. Ensemble, nous allons combattre tous les discours populistes qui tablent sur le repli sur soi au profit des maîtres de la dérégulation.

Avec les dirigeants d'une ville comme São Paulo, mais aussi avec vous, membres du Conseil municipal, je suis heureux d'observer le renouveau d'une certaine économie sociale. Je salue la volonté toujours plus largement exprimée des citoyens de s'impliquer pour la gestion de la Ville. Autant de signes qui montrent que le développement local d'actions citoyennes doit aller de pair avec un développement mondial plus juste.

Et, même si ce n'est pas très à la mode ni politiquement correct, lançons une affirmation optimiste: les femmes et les hommes de bonne volonté qui aspirent au renouveau de la cité sont de plus en plus nombreux. Ils ne forment pas encore une majorité, ils ne gagnent pas encore les votes cruciaux, ils sont moins préoccupés d'étiquettes partisanes qu'animés de convictions profondes, mais ils commencent à s'affirmer, à s'organiser, à refuser d'être confinés au rôle de témoins. Ils découvrent, de Saint-Jean à Porto Alegre, la dimension politique de leur combat, réinventent le tissu social de pays et font souffler sur lui l'esprit du renouveau. Ce mouvement forme dans la cité genevoise ce qu'Edgar Morin appelle, je cite: «un mouvement de fond, pas toujours visible, mais qui ne cesse de se déployer dans l'océan du conformisme».

Si Genève veut subsister comme ville pluriculturelle, si elle a l'ambition de rester un lieu de vie et de créativité, elle doit trouver la force de rassembler ses énergies et d'articuler des réponses fortes pour faire triompher ce mouvement.

Etre maire de la ville d'Henry Dunant – et puisque nous allons célébrer cette année le centième anniversaire de son obtention du Prix Nobel, comment ne pas le citer? – c'est aussi être citoyen du monde. Nous avons donc tout intérêt à entrer dans des réseaux qui nous permettent de nous insérer à l'échelle du globe. Nous pourrons ainsi apporter à notre Ville une meilleure connaissance des problèmes, une large expérience et, en même temps, nous lui permettrons de se faire toujours mieux connaître au-delà de nos frontières.

Je porte beaucoup d'espoir et d'attente d'une ville et d'un monde plus solidaires et plus responsables. Je vous remercie. *(Applaudissements.)*

Le président. Je vous remercie, Monsieur Tornare.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Le Conseil administratif a le plaisir de nous communiquer que, lors de sa séance du 30 mai 2001, il a procédé à l'élection de son bureau qui, du 1er juin 2001 au 31 mai 2002, sera composé de la manière suivante:

– maire: M. Manuel Tornare *(applaudissements);*
– vice-président: M. André Hediger. *(Applaudissements.)*

Aucun changement n'est intervenu au sein des départements, sous réserve du transfert de la Conservation du patrimoine architectural au département de l'amé-

nagement, des constructions et de la voirie et du Fonds municipal d'art contemporain au département des affaires culturelles, ces modifications étant déjà entrées en vigueur.

Monsieur Tornare, je vous félicite pour votre accession à la mairie, dans laquelle nous ne doutons pas que votre action ne sera ni relâchée ni attentiste. J'aimerais également remercier M. Alain Vaissade qui a été notre brillant maire pendant toute cette année. *(Applaudissements nourris.)*

Je passe maintenant à des communications plus ternes, celles du Conseil municipal; j'en ai plusieurs. Premièrement, nous avons reçu la résolution urgente R-37 de M. Jean-Pierre Lyon, Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Evelyne Strubin, Eustacia Cortorreal, MM. René Grand et Souhail Mouhanna, intitulée: «La Ville de Genève pour la solidarité». Cette résolution vous a été envoyée par messagerie aujourd'hui et nous débattrons de sa clause d'urgence à 20 h 30.

Deuxièmement, j'ai une autre communication, qui concerne les commissions. Les membres de certaines commissions n'ont pas encore été convoqués, alors je le fais maintenant. Il y aura des réunions pour la commission sociale et de la jeunesse à la salle D, à 17 h 30, ce jeudi 7 juin; pour la commission de Saint-Gervais, à la salle A, à 12 h 10, ce jeudi; pour la commission des arts et de la culture, à Malagnou, à 17 h 30, également ce jeudi. *(Remarque de Mme Spielmann.)* Madame Spielmann, vous avez la parole.

Mme Marie-France Spielmann, présidente de la commission des arts et de la culture (AdG/TP). La commission des arts et de la culture ne se réunira pas à Malagnou, elle se réunira à la rue de l'Hôtel-de-Ville, ce jeudi à 17 h 30.

Le président. Merci, Madame. J'aimerais encore vous signaler que, malgré le caractère relativement exceptionnel de cette séance, il n'en demeure pas moins que c'est une séance du Conseil municipal et que, si vous souhaitez traiter des objets urgents, vous devez les déposer dans le premier quart d'heure; nous allons dire que jusqu'à 17 h 30 nous accepterons encore le dépôt d'objets munis de la clause d'urgence ou, si vous souhaitez que les objets soient traités à la séance de demain, il faudra les déposer à 20 h 30.

J'aimerais encore vous faire part d'une autre communication. L'élection d'un membre pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève est reportée au 25 juin, cela à la demande du Parti démocrate-chrétien. Ce que je viens de dire concerne le point 21 de notre ordre du jour, point qui est donc reporté.

3. Fixation des jours et heures des séances.

Le président. Le bureau vous propose de maintenir nos séances plénières les mardis et mercredis à 17 h et 20 h 30. S'il n'y a pas d'opposition, je passe au point suivant, qui concerne l'allocation… *(rires)*, non, l'allocution – hélas, hélas, ce n'est qu'une allocution – du président sortant.

4. Allocution du président sortant.

Le président. Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, en préambule, je me fais un plaisir de remercier très sincèrement les membres de notre bureau, au sein duquel une sympathique ambiance de travail et de respect mutuel a régné tout au long de cette année.

Je remercie spécialement la cheffe du Secrétariat du Conseil municipal, Mme Sagace, ainsi que l'ensemble du personnel du secrétariat et du *Mémorial* pour leur précieuse collaboration ainsi que pour leur réelle disponibilité.

Permettez-moi à présent de dresser sommairement le tableau du fonctionnement de notre assemblée, en choisissant quatre points. En premier lieu, concernant le bilan de la vie de notre microcosme, je relève qu'en un an 8 conseillères ou conseillers ont prêté serment et siègent désormais parmi nous.

Outre le budget, le Conseil municipal a traité pas moins de 99 motions, 96 rapports sortis des commissions, 72 propositions du Conseil administratif, plus de 25 pétitions, 21 interpellations, 15 résolutions, 5 arrêtés, ainsi qu'une quantité de communications, d'objets urgents, de motions d'ordre et de questions orales ou écrites. Pourtant, malgré ce valeureux dynamisme, le terme «reporté», à propos parfois du même objet, a été utilisé… pas moins de 474 fois.

Ce n'est pas sans écraser une larme en pensant aux forêts brésiliennes que je constate que le poids, en papier, de nos séances uniquement plénières aura représenté 9 kg par personne, soit 720 kg au total en un an. Par ailleurs, le Secrétariat du Conseil municipal a publié 56 numéros du *Mémorial*, couvrant ainsi 120 heures de nos sessions. Tout cela peut sembler beaucoup, mais, malgré 6 séances supplémentaires, l'ordre du jour demeure luxuriant.

En deuxième lieu, j'aimerais signaler qu'au début de ma présidence je souhaitais la création d'un nouvel instrument qui soit mis à la disposition des conseillers municipaux. Il s'agit d'un document de synthèse relatif aux objets en suspens

auprès de notre Conseil, aussi bien que du Conseil administratif. Chemin faisant, j'ai découvert que la commission des finances et le Secrétariat du Conseil municipal avaient également, chacun de son côté et à sa manière, entamé des réflexions relevant de la même problématique.

A mon sens, ce document doit permettre de suivre le parcours de tout objet et d'identifier les retards, voire de repérer les responsabilités. Si certains reports sont parfaitement explicables, voire «normaux», d'autres semblent friser l'indécence. Il est donc indispensable que les renseignements permettant de suivre un objet, entre le moment où il est déposé et celui où il trouve son traitement final, soient transparents.

Sans aller plus avant dans l'exposé de cette question, je suis aujourd'hui en mesure de vous communiquer ce qui suit. La nouvelle liste des objets en suspens comportera désormais le numéro et l'intitulé de l'objet, comme précédemment, mais également, si l'objet a été renvoyé à plusieurs commissions, l'autre ou les autres commissions seront indiquées à la suite de l'objet; ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Si l'objet a été renvoyé à plusieurs magistrats, le ou les noms des autres magistrats seront également indiqués à la suite de l'objet; ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. La date de la séance plénière au cours de laquelle l'objet a été renvoyé en commission ou au Conseil administratif sera clairement indiquée, le ou les noms des rapporteurs également; ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. La date du vote de la commission ou la date de la réponse du Conseil administratif sera aussi indiquée, ainsi que la date de l'inscription en séance plénière. Tous ces derniers points n'étaient pas indiqués jusqu'ici.

En troisième partie de ce rapide survol, j'aimerais envisager une réflexion au sujet du fonctionnement des commissions. Il s'agit de l'élaboration, ou de la reprise, d'une sorte de protocole d'application du règlement du Conseil municipal. Si l'idée n'est pas nouvelle, la nécessité de sa réalisation me semble de plus en plus avérée.

Notre règlement n'est pas toujours exhaustif, ni d'une clarté cristalline, concernant la codification des activités des commissions. D'autres textes ont été adoptés et n'y figurent pas. Mais, surtout, la loi sur l'administration des communes, qui, naturellement, prévaut, semble désavouer parfois le règlement du Conseil municipal ou du moins le complète impérieusement. On pourrait voir figurer, dans cette sorte de «guide», des têtes de chapitre telles que: «Confidentialité des débats et notes de séance», «Convocation de personnes auditionnées», «Présence des magistrats», «Dispositions relatives au déroulement des auditions et des délibérations», pour ne citer que quelques exemples.

J'émets donc le vœu que cette suggestion ne reste pas lettre morte, afin que les commissaires bénéficient de repères explicites, qui débarrassent leurs travaux de discussions inlassablement recommencées et souvent inutiles.

En guise d'épilogue, j'aimerais remarquer que les membres des sept partis représentés dans notre bureau ont signé la motion M-194, relative à la «Réorganisation du Secrétariat du Conseil municipal». Cette proposition implique une séparation administrative plus équilibrée entre le pouvoir exécutif et celui de notre assemblée. Les avantages de principe et factuels qui en résulteraient visent à pondérer et mieux harmoniser les rôles et les potentialités de nos deux Conseils. J'espère donc qu'il sera perçu comme une modernisation et une amélioration des processus de gestion de notre cité.

Il me reste à vous remercier de votre confiance et de votre attention… et maintenant, Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, procédons à l'élection de notre nouveau président qui entrera immédiatement en charge. *(Applaudissements nourris.)*

5. Election du président, qui entre immédiatement en charge

Le président. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à repourvoir, ils sont élus tacitement.

Mmes Nicole Bobillier, Barbara Cramer, Hélène Ecuyer ainsi que M. Guy Mettan fonctionnent comme secrétaires *ad acta*

Nous désignons les sept scrutateurs suivants, un par parti: Mme Sophie Christen (L), M. Alain Fischer (R), Mme Anne-Marie von Arx-Vernon (DC), M. Jean-Pascal Perler (Ve), M. Roger Deneys (S), Mme Eustacia Cortorreal (AdG/TP) et M. Christian Zaugg (AdG/SI).

A présent, je vous demande le nom des candidats.

M. Damien Sidler (Ve). Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le groupe des Verts est heureux de vous présenter la candidature de M. Pierre Losio, actuel vice-président du Conseil municipal, au poste de président du Conseil municipal. Agé de 53 ans, M. Losio est instituteur à l'école de la rue de Zurich; il est entré au Conseil municipal en 1994 et siège notamment à la commission des finances depuis de nombreuses années avec compétence et assiduité, il en a assumé la présidence en 1996 et ponctue désormais les procédures budgétaires de son dicton favori: «On fait comme on a dit!»

Très impliqué dans la vie associative genevoise depuis les années 70, M. Losio a été un des initiateurs du mouvement culturel connu actuellement sous le nom de l'AMR (Association pour l'encouragement de la musique improvisée) et du Festival de la Bâtie. Grand amateur de pétanque et musicien dans l'âme, il arpente depuis plusieurs décennies les boulodromes et les scènes musicales du canton en fin de semaine. Nous pensons qu'il allie à sa bonne connaissance des institutions municipales les qualités humaines requises pour ce poste de président et le recommandons donc à vos suffrages.

Le président. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

Pendant ce relatif temps mort, j'aimerais saluer à la tribune, et les remercier de leur présence, l'ancien président du Conseil municipal M. Daniel Pilly *(applaudissements)*, les anciennes et anciens conseillers municipaux Mme Christiane Olivier, M. Jean Tua et M. Pierre-Charles George *(applaudissements)*, et les députés M. Jean-Michel Gros et Mme Fabienne Bugnon *(applaudissements)*.

J'attire l'attention de l'assemblée sur le fait que les conseillers ne doivent inscrire qu'un seul nom sur le bulletin. Je prie les scrutateurs de ne pas oublier les membres du bureau, qui votent également.

Je vous annonce que 70 bulletins ont été distribués et j'invite à présent les huissiers à les récolter. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement des bulletins.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	70
Bulletins retrouvés:	70
Bulletins blancs:	8
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	70
Majorité absolue:	36

Le président. *M. Pierre Losio* (Ve) est élu par 62 voix. *(Applaudissements soutenus.)*

Je vous remercie et je demande si quelqu'un souhaite la vérification de ce scrutin. *(Personne ne lève la main.)* Ce n'est pas le cas, nous en prenons acte. Je félicite très chaleureusement notre nouveau président et lui cède mon fauteuil.

(M. Losio prend place à la présidence.)

6. Election:
a) du premier vice-président.

Le président. Nous passons aux élections du premier vice-président, du deuxième vice-président et, enfin, des quatre secrétaires. Nous allons procéder séparément et passer à l'élection du premier vice-président. Les mêmes secrétaires *ad acta* et scrutateurs qui ont fonctionné pour l'élection du président fonctionnent à nouveau pour ces élections. L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à repourvoir, ils sont élus tacitement.

Je demande aux membres du Conseil municipal d'annoncer le nom des candidats. Madame Johner.

Mme Liliane Johner (AdG/TP). L'Alliance de gauche (Parti du travail et Progressistes) a le plaisir de vous présenter la candidature de notre collègue Alain Comte pour le poste de vice-président. Alain Comte est entré dans ce Conseil en 1987, il a déjà occupé deux fauteuils au bureau du Conseil municipal, soit en tant que secrétaire en 1988-1989 et en tant que deuxième vice-président l'année suivante. Alain Comte fait partie de nombreuses commissions et siège actuellement à la commission des finances ainsi qu'à la commission des sports et de la sécurité, dont il fut le président en 1995.

Nous soumettons donc sa candidature à vos suffrages. Je vous remercie.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Avant tout, le groupe libéral vous félicite, Monsieur le président, pour votre élection et vous souhaite, bien sûr, une excellente présidence.

Les données électroniques dont nous disposons à la faveur de l'intraCM nous font remonter à 1984. Est-il nécessaire de remonter plus loin? Je ne le crois pas, dans la mesure où il me paraît certain qu'au-delà nous ne sommes pas responsables des choix politiques qui ont pu être faits. En dix-huit ans, chacune de nos alliances a eu neuf présidents, si nous comptons évidemment la brillante élection de M. Pierre Losio. Il est une seconde égalité: chacune de ces deux alliances est parvenue à imposer cinq de ses candidats à la présidence pendant une période de six ans, l'Entente de 1987 à 1992 et, aujourd'hui, l'Alternative de 1996 à 2002. C'est un record dont personne ne doit être fier et, de ce record-là, nous en sommes maintenant chacun responsables et nous avons tous à en rougir.

Faut-il ce soir battre ce record et passer à une période de sept ans qui verra six présidences de l'Alternative, et j'ai envie de dire six présidences de l'Alliance de gauche, puisque, parmi ces six présidences de l'Alternative, trois seront de l'Alliance de gauche. Notre scrutin à l'instant y répondra et si ce record devait être battu il se poserait alors très concrètement la question de la compréhension que nous avons de nos institutions suisses, en général, et genevoises en particulier.

Les libéraux présentent donc ce soir aux suffrages du Conseil municipal la candidature de M. Pierre Reichenbach. Homme d'expérience municipale, M. Reichenbach siège dans notre Conseil depuis vingt-deux ans. Moins le temps qu'il y siège que sa ténacité, sinon son obstination, ont fait qu'il a déjà marqué la politique municipale en matière de gestion de l'eau, en particulier, domaine où il a été rejoint par les Verts sitôt ceux-ci entrés au parlement. On se souvient de ses combats, on a presque envie de dire de ses guerres: des fontaines, de l'eau minérale utilisée pour le nettoyage des rues de Genève et, enfin, de l'eau de ruissellement. Autant de domaines où M. Pierre Reichenbach a lancé le Conseil municipal dans des débats très fructueux, débats dont nous lui en sommes chacun gré, quel que soit le parti auquel nous appartenons.

Il est une énigme policière que personne, même pas Sherlock Holmes, n'a jamais résolu, c'est celle de la propre survie de M. Sherlock Holmes alors qu'il était précipité dans les gorges abyssales de l'Oberland bernois. Ici, la réponse, nous la connaissons tous, dans la mesure où, évidemment, chacun sait que le torrent dans lequel Sherlock Holmes avait été projeté n'était autre que le Reichenbach et que, si M. Sherlock Holmes a pu survivre d'une chute de quelque 300 mètres dans ces eaux tumultueuses, c'était sans doute dû à la vertu miraculeuse des eaux du Reichenbach. En conséquence, nous comprenons très bien en quoi le combat de Pierre est un combat nécessaire.

M. Pierre Reichenbach a déjà eu de nombreuses occasions de bénéficier de votre confiance, puisqu'il a présidé à deux reprises la commission des travaux, à deux reprises la commission des sports et de la sécurité; il fut également président

de la commission du logement et, ce soir, il rend la présidence de la commission de l'informatique et de la communication. Il est en outre membre du conseil de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique (Fondetec) et il a également œuvré dans le conseil de la Fondation HLM (habitations à loyer modéré), de sorte que nous pouvons dire ce soir qu'il n'a jamais démérité et qu'il a rempli les mandats qui lui ont été spécialement confiés avec droiture et diligence.

Je vous remercie en conséquence de le désigner ce soir premier vice-président du Conseil municipal.

M. Didier Bonny (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, suite à l'annonce de cette double candidature pour le poste de premier vice-président, je souhaite faire une déclaration au nom du groupe démocrate-chrétien. Notre groupe soutiendra la candidature libérale, ce qui pourra apparaître comme plutôt logique aux observateurs de la politique genevoise, compte tenu des liens qui unissent le PDC et le Parti libéral; en effet, c'est une première raison.

Mais il y a une deuxième raison. Comme vous l'aurez remarqué, Monsieur le président, le score remarquable que vous venez de faire lors de votre élection a dépassé le simple soutien de l'Alternative, ce dont, à titre personnel, je me réjouis. Cette deuxième raison est donc la suivante. Le Parti démocrate-chrétien croit aux vertus du tournus en matière de présidence, aussi bien au niveau des commissions que du Conseil municipal. Or, si en fonction des forces en présence il paraît tout à fait logique que l'Alternative ait deux présidences de suite, ce qui est le cas, puisque après notre collègue Alice Ecuvillon il y a eu la présidence de M. Bernard Paillard de l'AdG et, maintenant, la vôtre, Monsieur Losio, pour les Verts, nous ne pouvons que déplorer le fait qu'elle en veuille trois de suite, voire quatre, puisque j'ai déjà entendu dire que le Parti socialiste présenterait à son tour un candidat à la première vice-présidence l'année prochaine.

Nous espérons donc que les jeux ne sont pas encore faits et que la candidature libérale obtiendra une majorité de voix.

M. François Sottas (AdG/TP). Je n'interviens pas pour présenter une deuxième candidature pour le Parti du travail, car nous sommes tous en faveur de la candidature de M. Alain Comte.

M. Froidevaux a commencé son intervention en faisant un historique de la présidence du Conseil municipal remontant, à notre avis, pas assez loin dans le temps. En effet, pour regarder de manière objective la problématique de la

présidence du Conseil municipal, il faut regarder depuis 1945, car à cette date il y a eu un président d'une liste ouvrière, qui s'appelait Georges Gorgerat, et nous avons dû attendre jusqu'en 1992 pour que notre collègue Jean-Pierre Lyon, alors membre du Parti du travail, soit élu à la présidence. Si M. Bonny est en faveur d'une alternance de la présidence pour tous les groupes, je constate que sa position dans ce sens est récente, parce que son groupe n'a pas fait œuvre de pionnier pour donner la présidence au Parti du travail pendant de nombreuses années.

Maintenant, c'est donc à notre tour de revenir à la vice-présidence du Conseil municipal. Monsieur Froidevaux, depuis 1959, nous pouvons voir qu'il y a eu neuf présidents libéraux et qu'il n'y en pas eu du Parti du travail jusqu'en 1992. Les comptes ne sont alors pas tout à fait clairs à ce niveau-là!

Le président. La parole n'étant plus demandée, j'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. J'attire l'attention de cette assemblée sur le fait qu'il ne faut inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

Je salue à la tribune la présence de M. Pierre Rumo, ancien conseiller municipal. *(Applaudissements.)*

Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(Pendant le dépouillement, le président donne lecture de la composition des différentes commissions.) *(Voir page 22.)*

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	2
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

Le président. *M. Alain Comte* (AdG/TP) obtient 35 voix et *M. Pierre Reichenbach* (L) 33 voix. Nous devons donc procéder à un deuxième tour d'élection. Je prie les chefs de groupe de confirmer la ou les candidatures. Madame Johner.

Mme Liliane Johner (AdG/TP). Merci, Monsieur le président. Bien entendu, le groupe Alliance de gauche (Parti du travail et Progressistes) confirme la candidature de M. Alain Comte.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Le groupe libéral maintient la candidature de M. Pierre Reichenbach, qu'il recommande à vos suffrages.

Le président. Je vous rappelle que le second tour a lieu à la majorité relative.

Je demande aux scrutateurs de se rendre au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer.

J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	70
Bulletin blanc:	1
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	70

Le président. *M. Alain Comte* (AdG/TP) est élu par 37 voix, *M. Pierre Reichenbach* (L) obtient 32 voix. *(Applaudissements.)*

J'invite le premier vice-président à prendre la place qui lui revient au bureau.

b) du deuxième vice-président.

Le président. Nous allons passer à l'élection du deuxième vice-président. Je prie les chefs de groupe de bien vouloir s'annoncer pour présenter leur candidat. Monsieur Froidevaux.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Merci, Monsieur le président. Le groupe libéral propose pour la deuxième vice-présidence M. Pierre Reichenbach, bien connu de tous dans cette enceinte.

Le président. J'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

J'invite les huissiers à récolter les bulletins. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement des bulletins avec l'aide des secrétaires *ad acta*.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	71
Bulletins retrouvés:	71
Bulletins blancs:	15
Bulletins nuls:	7
Bulletins valables:	64
Majorité absolue:	33

Le président. *M. Pierre Reichenbach* (L) est élu par 49 voix *(applaudissements);* je l'invite à venir prendre place au bureau et je prends congé de M. Dossan.

c) des quatre secrétaires.

Le président. Nous allons procéder maintenant à la dernière des élections, celle des quatre secrétaires. J'attire votre attention sur le fait que vous ne pouvez inscrire que quatre noms pour cette élection. Je demande aux chefs de groupe de bien vouloir annoncer les candidatures. Madame Ducret.

Mme Michèle Ducret (R). Merci, Monsieur le président. Bien que je ne sois pas cheffe de groupe, je présente M. Alain Fischer, qui est parmi nous depuis 1999.

M. Bernard Paillard (AdG/SI). Je propose pour le poste de secrétaire Mme Marie Vanek, qui est dans sa sixième année de conseillère municipale, qui est huissière à mi-temps et mère de famille pour le reste, qui a présidé la commission des pétitions et qui a été membre de nombreuses commissions, comme la commission sociale et de la jeunesse, la commission des finances, la commission des sports et de la sécurité, la commission des naturalisations. Je vous remercie.

M. Gérard Deshusses (S). J'ai l'honneur de présenter Mme Virginie Keller Lopez, qui est parmi nous depuis 1999 et qui a montré quel investissement elle était capable de faire dans ce plénum. Elle a également travaillé passablement à la commission des arts et de la culture. Et, sans que cela soit un reste, Mme Virginie Keller Lopez est également mère de famille de deux enfants en bas âge.

M. Didier Bonny (DC). Le Parti démocrate-chrétien a le plaisir et l'honneur de présenter à un des quatre postes de secrétaire la candidature de M. Jean-Charles Lathion. M. Jean-Charles Lathion est directeur de la formation professionnelle et siège au sein du Conseil municipal depuis deux ans. Il a été membre de la commission des pétitions, de la commission des arts et de la culture et de la commission des naturalisations. Son sens des responsabilités et son sens de l'humour seront très utiles au nouveau bureau du Conseil municipal, c'est pourquoi je vous invite à soutenir massivement cette candidature.

Le président. Avant de distribuer les bulletins de vote, je demande à Mme Vanek et à M. Fischer de bien vouloir désigner dans leur groupe respectif un remplaçant pour fonctionner comme scrutateur et distributeur.

C'est chose faite, je demande aux scrutateurs de venir chercher les bulletins de vote à distribuer.

Après avoir pris l'avis de l'ancien vice-président du Conseil municipal et du maire qui, en l'occurrence, est un ancien président du Conseil municipal et un ancien vice-président du Conseil administratif, le conseiller d'Etat chargé des communes genevoises, M. Robert Cramer, nous demande de pouvoir assister à cette séance. Les avis que j'ai pris autour de moi me confirme qu'il en a le droit. Cela se fait dans d'autres conseils municipaux. Je le salue et lui souhaite la bienvenue parmi nous. *(Applaudissements.)*

Je prie les huissiers de recueillir les bulletins de vote. Je déclare le scrutin clos. Je prie les scrutateurs de rejoindre la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement.

(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)

Résultats de l'élection:

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	3
Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	72
Majorité absolue:	37

Le président. Est élu *M. Jean-Charles Lathion* (DC), avec 41 voix. *(Applaudissements.)* Il devient donc premier secrétaire du Conseil municipal.

Obtiennent des voix: *Mme Marie Vanek* (AdG/SI): 33, *M. Alain Fischer* (R): 33, *Mme Virginie Keller Lopez* (S): 32.

Nous devons donc procéder à un deuxième tour d'élection. Je vous rappelle que s'il n'y a pas d'autres candidats pour le deuxième tour les candidats, qui correspondent au nombre de postes à pourvoir, sont élus tacitement. Dans ce cas, avec votre accord, le bureau acceptera que soient désignés, dans l'ordre des voix obtenus, Mme Vanek et M. Fischer aux postes de deuxième et de troisième secrétaires, et Mme Virginie Keller Lopez au poste de quatrième secrétaire. Est-ce que les groupes souhaitent qu'il y ait un deuxième tour de scrutin à bulletins secrets? *(Personne ne demande la parole.)* Personne ne s'exprime, je considère donc qu'ils sont élus tacitement. J'invite M. Lathion, premier secrétaire, à prendre place au bureau ainsi que Mme Vanek, M. Fischer et Mme Keller Lopez.

7. Allocution du président élu.

Le président. Monsieur le maire, Monsieur le vice-président du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je vous remercie chaleureusement de la confiance que vous m'avez accordée tout à l'heure et de l'honneur que vous faites à mon parti en m'élisant à la présidence du Conseil municipal; je m'efforcerai d'en être digne et m'engage à diriger nos débats avec la sérénité de celui qui se veut impartial.

Permettez-moi en votre nom d'adresser des remerciements reconnaissants à Bernard Paillard, président sortant, qui fut plus souvent l'arbitre de nos redon-

dances que de nos élégances, avec une ferme bonhomie, la patience des gens intelligents et une remarquable faculté pour passer en un instant de la distanciation souriante à l'implication la plus déterminée.

Pendant cette année, dans les couloirs de notre petit parlement, on a peu ou pas évoqué ta présidence, mon cher Bernard… et, tout le monde le sait, quand on ne parle pas de l'arbitre, c'est qu'il a été excellent. J'interromps ici mon propos pour t'applaudir avec l'ensemble de nos collègues. *(Applaudissements.)*

Mes remerciements vont aussi aux membres du bureau sortant pour leur disponibilité, à Mme Sagace et à l'ensemble du personnel du Secrétariat du Conseil municipal et du *Mémorial*, dont le dévouement, la compétence et la patience facilitent le travail de chacun d'entre nous. *(Applaudissements.)*

Assis aujourd'hui dans ce fauteuil, je mesure le chemin parcouru depuis ma première prestation de serment, en février 1994, alors que je n'étais même pas «vient ensuite» sur la liste des Verts. Actif depuis le début des années 70 dans le milieu associatif culturel (l'AMR, le Festival de la Bâtie, Post Tenebras Rock un peu plus tard), j'ai longtemps hésité à franchir le pas de la politique institutionnelle. Les écologistes et bon nombre de mes amis ont su m'en convaincre, je leur en sais gré; ils sont là, je les salue, tout comme je salue les collègues que j'ai côtoyés dans les différentes commissions – la commission des finances en particulier – et qui m'ont offert depuis sept ans une solide formation permanente.

J'ai, enfin, une pensée émue pour mon père; il y a plus d'un demi-siècle, alors que notre République vivait des heures sombres et agitées, son engagement politique lui valut, comme à 278 de ses camarades genevois, de figurer sur une liste de citoyens que l'autorité du moment, l'autorité démocratique du moment, avait déclarés inéligibles. Le 27 juin 1941, le Conseil municipal de la Ville de Genève l'excluait de notre parlement avec 22 autres conseillers municipaux. Ces temps d'ostracisme sont heureusement révolus, mais ils ont laissé une trace chez ceux qui les ont vécus et subis directement ainsi que chez leurs proches. Partie constitutive d'une identité politique, cette trace je la lis positivement, car elle me rend toujours plus attentif à la garantie et à l'extension des droits démocratiques et plus exigeant avec les valeurs qu'ils contiennent.

Quand elle accéda à la présidence du Conseil municipal, en 1996, Caroline Dallèves vous remerciait d'avoir élu la représentante d'une minorité politique. Ce soir, elle ne tiendrait certainement plus le même discours. En effet, les forces se sont sensiblement équilibrées au sein du Conseil municipal (notamment dans l'Alternative) et dans l'espace politique genevois; les Verts y ont acquis une présence stable et y occupent des fonctions toujours plus importantes; les idées qu'ils défendent avec opiniâtreté se concrétisent peu à peu; tout le monde peut en constater la pertinence dans sa vie quotidienne.

Rien de bon ne peut se faire, à long terme, sans la préservation de l'environnement, condition de notre existence et garantie de notre qualité de vie. Rares sont ceux qui en doutent encore.

La ville durable pour laquelle nous œuvrons, c'est une ville dans laquelle les habitants et les entreprises sont conscients de leur responsabilité collective et individuelle envers l'environnement et sont actifs dans ce domaine, une ville dans laquelle l'intégration politique des objectifs sociaux de solidarité et de diversité culturelle facilite le combat contre l'exclusion et l'uniformisation. Même s'ils ne bénéficient pas d'une trop grande visibilité, les magistrats et les élus Verts sont des éléments moteurs dans la concrétisation des objectifs du développement durable.

Ces objectifs sont réalistes et réalisables, ils vont dans le sens de l'intérêt général des populations qui vivent sur notre planète; il nous incombe, élus municipaux, de les traduire localement. Cela prend du temps… et le temps politique, hélas, n'est pas en adéquation avec la vie quotidienne des citoyens qui nous ont élus ou de ceux qui, tout en vivant dans notre cité, en y payant taxes et impôts, n'ont malheureusement pas encore accès à l'exercice des droits politiques. Derrière chaque objet que nous étudions, derrière chaque décision que nous prenons, se profile une attente immédiate, celle d'une association, d'une institution, d'une fondation, d'un groupe de pétitionnaires, d'une coopérative d'habitation, de petites ou moyennes entreprises. Longs sont les jours, les mois, les années parfois qui s'écoulent avant que le fruit de nos travaux de commissions parvienne à la maturité d'une décision, d'abord, mais surtout d'une réalisation concrète et visible pour toutes celles et tous ceux qui tissent la vie associative, sociale, économique, culturelle et sportive de notre commune, pour toutes celles et tous ceux qui font Genève.

Efforçons-nous, chers collègues, de mieux maîtriser l'épaisseur de ce temps politique afin que, dans le respect des lois, des procédures et des règlements qui nous régissent, il devienne bientôt un temps conjugué, un temps réconcilié. Nous y gagnerons en crédibilité.

Il nous appartient d'être novateur dans l'exercice de notre mandat; je compte sur votre force de proposition pour que notre cadre de travail soit amélioré, car il est évident que notre système de parlement de milice, certes rétribué, n'est plus adapté à l'ampleur et à la complexité des problèmes à résoudre. Prenons l'initiative, n'attendons pas que la solution mûrisse dans un autre parlement que le nôtre.

Mesdames et Messieurs, ce que l'on peut dire avec une quasi-certitude, c'est que cette troisième année de législature devrait voir notre fonctionnement habituel légèrement retouché; je pense par exemple au suivi du traitement des objets dans les commissions, qui devrait faire l'objet d'une information bimestrielle; je

pense aussi à la simplification des débats d'entrée en matière, que nous venons de voter et qui nécessitera une coordination souple mais précise entre les chefs(ffes) de groupe et le bureau du Conseil municipal. S'il s'agit là de retouches cosmétiques, on peut bien parler de bouleversement à propos de l'introduction du vote électronique, qui devrait être testé cet automne au Grand Conseil et auquel nous sommes probablement destinés. Bouleversement encore avec le projet de motion M-194 déposé par le bureau sortant et signé par tous les représentants des groupes politiques, qui demande que soit étudiée l'opportunité de constituer un secrétariat directement rattaché au bureau du Conseil municipal. Il n'est pas opportun de développer ici et maintenant ces objets; nous en débattrons le moment venu et vous en déciderez souverainement.

Je ne voudrais pas terminer sans avoir une pensée de gratitude pour vos épouses, vos maris, vos compagnes, vos compagnons, vos enfants et vos amis, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers. Ils subissent, bon gré mal gré, la contrainte de nos horaires politiques et méritent la reconnaissance pour les nombreux renoncements auxquels ils consentent.

S'ils assistent à la retransmission télévisée de nos débats bruyants et dissipés, il leur arrive de penser tout haut, et je l'ai souvent entendu: «Comment pouvez-vous travailler sérieusement dans un tel chantier?» Je leur réponds en toute humilité, paraphrasant mon maître et inspirateur en pédagogie de toujours Célestin Freinet: «Rien n'est plus beau ni plus utile qu'un chantier, surtout quand c'est là que se construit démocratiquement l'avenir des femmes et des hommes de la cité.»

Je vous remercie de votre attention et je vous invite, ainsi que toutes les personnes présentes à la tribune, à prendre une collation à la salle des pas perdus. *(Applaudissements nourris.)*

8. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.

La commission est composée de: *Mme Sophie Christen* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Mark Muller* (L), *M. Roger Deneys* (S), *Mme Annina Pfund* (S), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *Mme Monique Guignard* (AdG/TP), *M. François Sottas* (AdG/TP), *Mme Vanessa Ischi* (Ve), *Mme Michèle Künzler* (Ve), *Mme Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *Mme Alexandra Rys* (DC), *M. Michel Ducret* (R), *M. Alain Fischer* (R).

9. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture.

La commission est composée de: *Mme Renate Cornu* (L), *Mme Barbara Cramer* (L), *M. Jean-Marc Guscetti* (L), *M. Olivier Coste* (S), *M. Sami Kanaan* (S), *M. Daniel Künzi* (AdG/SI), *M. Bernard Paillard* (AdG/SI), *Mme Eustacia Cortorreal* (AdG/TP), *Mme Marie-France Spielmann* (AdG/TP), *M. Georges Breguet* (Ve), *M. Paul Oberson* (Ve), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *Mme Arielle Wagenknecht* (DC), *M. Guy Dossan* (R), *Mme Michèle Ducret* (R).

10. Election de 15 membres de la commission des finances.

La commission est composée de: *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *Mme Sandrine Salerno* (S), *M. Daniel Sormanni* (S), *M. Souhail Mouhanna* (AdG/SI), *Mme Marie Vanek* (AdG/SI), *M. Alain Comte* (AdG/TP), *Mme Hélène Ecuyer* (AdG/TP), *M. Pierre Losio* (Ve), *M. Jean-Pascal Perler* (Ve), *M. Didier Bonny* (DC), *M. Robert Pattaroni* (DC), *Mme Michèle Ducret* (R), *M. Bernard Lescaze* (R).

11. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.

La commission est composée de: *M. François Henry* (L), *M. Peter Pirkl* (L), *M. Pierre Reichenbach* (L), *M. Olivier Coste* (S), *Mme Sandrine Salerno* (S), *M. Jacques François* (AdG/SI), *Mme Evelyne Strubin* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (AdG/TP), *Mme Marie-France Spielmann* (AdG/TP), *M. Paul Oberson* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *M. Didier Bonny* (DC), *Mme Alexandra Rys* (DC), *M. Pierre Maudet* (R), *M. René Winet* (R).

12. Election de 15 membres de la commission du logement.

La commission est composée de: *Mme Marie-Thérèse Bovier* (L), *Mme Barbara Cramer* (L), *M. François Harmann* (L), *M. Gérard Deshusses* (S), *Mme Annina Pfund* (S), *M. Daniel Künzi*, (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *Mme Eustacia Cortorreal* (AdG/TP), *M. Guy Jousson* (AdG/TP), *Mme Michèle Künzler* (Ve), *Mme Christina Matthey* (Ve), *M. Guy Savary* (DC), *Mme Arielle Wagenknecht* (DC), *M. Michel Ducret* (R), *M. Bernard Lescaze* (R).

13. Election de 15 membres de la commission des naturalisations.

La commission est composée de: *Mme Renate Cornu* (L), *M. Sacha Ding* (L), *Mme Micheline Gioiosa* (L), *M. Roger Deneys* (S), *Mme Virginie Keller Lopez* (S), *Mme Ruth Lanz* (AdG/SI), *Mme Isabel Nerny* (AdG/SI), *Mme Hélène Ecuyer* (AdG/TP), *Mme Liliane Johner* (AdG/TP), *M. Georges Breguet* (Ve), *M. Jean-Pascal Perler* (Ve), *Mme Alice Ecuvillon* (DC), *M. Guy Savary* (DC), *M. Bernard Lescaze* (R), *M. Pierre Maudet* (R).

14. Election de 15 membres de la commission des pétitions.

La commission est composée de: *Mme Linda de Coulon* (L), *Mme Micheline Gioiosa* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. René Grand* (S), *M. Roman Juon* (S), *Mme Fatiha Eberle* (AdG/SI), *Mme Isabel Nerny* (AdG/SI), *Mme Liliane Johner* (AdG/TP), *M. Alain-Georges Sandoz* (AdG/TP), *Mme Michèle Künzler* (Ve), *M. Alain Marquet* (Ve), *Mme Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Alain Fischer* (R), *Mme Catherine Hämmerli-Lang* (R).

15. Election de 15 membres de la commission du règlement.

La commission est composée de: *M. Sacha Ding* (L), *Mme Micheline Gioiosa* (L), *M. Mark Muller* (L), *Mme Nicole Bobillier* (S), *M. Sami Kanaan* (S), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M. Bernard Paillard* (AdG/SI), *M. Alain Comte* (AdG/TP), *Mme Hélène Ecuyer* (AdG/TP), *Mme Michèle Künzler* (Ve), *M. Pierre Losio* (Ve), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Guy Dossan* (R), *Mme Catherine Hämmerli-Lang* (R).

16. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.

La commission est composée de: *Mme Sophie Christen* (L), *M. François Harmann* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *Mme Nicole Bobillier* (S), *Mme Virginie Keller Lopez* (S), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *Mme Liliane Johner* (AdG/TP), *M. Guy Jousson* (AdG/TP), *Mme Christina Matthey* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *Mme Alice Ecuvillon* (DC), *M. Guy Savary* (DC), *M. Alain Fischer* (R), *Mme Catherine Hämmerli-Lang* (R).

17. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.

La commission est composée de: *M. François Henry* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Pierre Reichenbach* (L), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. Daniel Sormanni* (S), *Mme Fatiha Eberle* (AdG/SI), *M. Jean-Pierre Lyon* (AdG/SI), *M. Alain Comte* (AdG/TP), *Mme Monique Guignard* (AdG/TP), *M. Roberto Broggini* (Ve), *Mme Vanessa Ischi* (Ve), *Mme Anne-Marie von Arx-Vernon* (DC), *M. Guy Mettan* (DC), *M. Pierre Maudet* (R), *M. René Winet* (R).

18. Election de 15 membres de la commission des travaux.

La commission est composée de: *Mme Marie-Thérèse Bovier* (L), *Mme Linda de Coulon* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Gérard Deshusses* (S), *M. Roman Juon* (S), *M. Jacques François* (AdG/SI), *Mme Evelyne Strubin* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (AdG/TP), *Mme Marie-France Spielmann* (AdG/TP), *M. Roberto Broggini* (Ve), *M. Alain Marquet* (Ve), *Mme Alice Ecuvillon* (DC), *M. Guy Savary* (DC), *M. Guy Dossan* (R), *M. Michel Ducret* (R).

19. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais.

La commission est composée de: *M. Sacha Ding* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Mark Muller* (L), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. René Grand* (S), *Mme Isabel Nerny* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (AdG/TP), *M. Alain-Georges Sandoz* (AdG/TP), *M. Roberto Broggini* (Ve), *M. Damien Sidler* (Ve), *M. Robert Pattaroni* (DC), *Mme Alexandra Rys* (DC), *M. Michel Ducret* (R), *M. Bernard Lescaze* (R).

20. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville.

(Aucun membre n'est désigné pour cette commission étant donné qu'elle a été dissoute, n'ayant plus aucun objet à étudier; toutefois, elle doit encore rendre des rapports.)

21. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

22. Interpellations.

Néant.

23. Questions.

Néant.

Séance levée à 18 h 50.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif 2

2. Communications du bureau du Conseil municipal 6

3. Fixation des jours et heures des séances..... 8

4. Allocution du président sortant 8

5. Election du président, qui entre immédiatement en charge 10

6. Election: 12
a) du premier vice-président 12
b) du deuxième vice-président..... 16
c) des quatre secrétaires 17

7. Allocution du président élu 19

8. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement..... 22

9. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture ... 23

10. Election de 15 membres de la commission des finances 23

11. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication 23

12. Election de 15 membres de la commission du logement 23

13. Election de 15 membres de la commission des naturalisations 24

14. Election de 15 membres de la commission des pétitions 24

15. Election de 15 membres de la commission du règlement 24

16. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse ... 24

17. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité 25

18. Election de 15 membres de la commission des travaux 25

19. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais 25

20. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville 25

21. Propositions des conseillers municipaux 26

22. Interpellations 26

23. Questions 26

La mémorialiste:
Marguerite Conus